

HABITAT NATUREL

BANCS DE SABLE

NON MENACÉ

DESCRIPTION



Semis de Peuplier noir sur une grève sableuse de Loire à Mareau-aux-Prés (Loiret)

Période d'observation optimale: août septembre

Hauteur de la végétation : de quelques cm à 50 cm (souvent peu recouvrante et laissant apparaitre le sable).

Composition: dominée par des **plantes annuelles** à germination et floraison tardives, dont plusieurs espèces de **souchets** et de chénopodes.

Sol: sablo-limoneux, au contact de la nappe d'eau.

Les bancs de sable de Loire

La Loire et, dans une moindre mesure certains de ses affluents, l'Allier, le Cher et la Vienne, charrient depuis des millénaires d'énormes quantités de sables depuis le Massif central. Après les crues hivernales et la baisse progressive des eaux, des bancs de sable, parfois conséquents, apparaissent ça et là.



Q ESPÈCES TYPIQUES DE CE MILIEU

Souchet brun





Souchet comestible



Oedicnème criard





Cicindèle hybride



Chénopode rouge

Corrigiole des grèves



Riccia caverneuse



La Pulicaire commune, espèce protégée nationale, très présente sur les bords de Loire.





MENACES

L'apparition des bancs de sable est étroitement dépendante d'une dynamique fluviale naturelle :

- un débit annuel irrégulier avec de fortes crues remaniant les sédiments et un étiage estival prononcé, permettent à la flore de s'y développer :
- l'absence de barrages (ou presque) et de sites d'extraction de sable (pour une libre circulation des sédiments) :
- un large espacement entre les digues (ou levées) pour permettre un écoulement latéral de l'eau et éviter une chenalisation (fixation des berges et creusement du lit principal).

Les principales menaces pesant sur la végétation naturelle de ces bancs de sable sont :

- l'envahissement par des plantes exotiques envahissantes, comme les Jussies ou le Paspale;
- certains travaux
 d'entretien effectués dans
 le lit de la Loire pour
 faciliter l'écoulement de
 l'eau mais pouvant
 amplifier localement la
 chenalisation.

🔓 À SAVOIR

39 c'est le nombre de **ZNIEFF de type 1** (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) en Centre-Val de Loire qui **abritent des bancs de sable**.

RESSOURCES

Bibliographie:

Atlas de la flore remarquable du Val de Loire, 2007

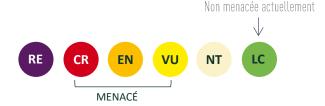


Rédacteur : Rémi Dupré, CBN du Bassin Parisien, ianvier 2023

Crédits photographiques: © D. Hemeray, R. Dupré, R. Chevalier, J. Cordier, S. Gressette, A.-H. Paradis, I. Gravand, F. Winckler



Classement dans la liste rouge régionale :



Habitat d'intérêt communautaire (Natura 2000, code EUNIS 3270-2)



Répartition nationale

Ces bancs de sable et la végétation associée sont **spécifiques à la Loire**, de la plaine du Forez à l'estuaire et, dans une moindre mesure, au niveau des cours aval de l'Allier du Cher et de la Vienne.

Répartition régionale

Toute la Loire et l'Allier en Centre-Val de Loire, plus disséminé sur les cours du Cher et de la Vienne. Le Centre-Val de Loire concentre probablement la majorité de cet habitat emblématique au niveau national.

Le saviez-vous?

Le **Peuplier noir** est abondant dans la forêt alluviale de la Loire mais inexistant, ou plus dispersé, sur les autres cours d'eau de la région. Ses graines, disséminées dès le début du printemps, vont flotter dans le courant, se déposer et germer sur les grèves exondées. Au fil des ans, si les jeunes arbres arrivent à se maintenir malgré les crues, ils vont retenir de grandes quantités de sables jusqu'à créer de nouvelles forêts alluviales à bois tendre situées plusieurs mètres au dessus du niveau de l'eau à l'étiage. Le Peuplier noir étant incapable de se régénérer dans les peuplements mâtures, une **dynamique fluviale active est nécessaire pour rajeunir le milieu**, en sapant les berges ou les îlots boisés et en faisant apparaître de nouveaux bancs de sable où va pouvoir se réinstaller cette forêt. Sans bancs de sable, pas de Peuplier noir sur la Loire!



Carte du réseau hydrographique principal en Centre-Val de Loire - en traits épais, les cours d'eau pouvant présenter des bancs de sable à l'étiage -